

“Les écoles publiques et séparées, là où elles existent, n'ont en certains lieux qu'une existence précaire. Vous n'ignorez point, Vénérés Seigneurs, que la question des écoles est loin d'être définitivement réglée, au Manitoba et même au Nord-Ouest, en conformité avec les principes de notre Foi et les simples règles de l'équité et de la justice. Fidèles à la direction donnée par le Saint-Siège, nous attendons, dans l'espoir que nos droits imprescriptibles nous seront rendus un jour, dans leur intégrité.”

Il y a cependant trois ans déjà que le parti libéral a pris l'engagement solennel de régler cette question des écoles.

Le système scolaire de Terre-neuve

“Le régime des écoles confessionnelles fonctionne admirablement à Terre-neuve. Il y a trois grandes dénominations reconnues, au point de vue de la loi d'éducation : les Anglicans au nombre de 70,000, les Méthodistes au nombre de 53,000, et les Catholiques au nombre de 72,000. Le dernier recensement démontre que 43,000 enfants fréquentent les écoles, soit une proportion de 1 enfant par 5 têtes de population.

“Chaque dénomination contribue pour ses écoles, et ces contributions égalent 25 pour cent de l'octroi du gouvernement, qui est de \$155,000.

“Chaque confession donne l'instruction religieuse dans ses écoles, et les Anglicans, en particulier, consacrent une demi-heure ou trois quarts d'heure par jour au catéchisme et à la Bible.

“Ainsi le système fonctionne bien,” a-t-on demandé au Révérend Mr Pilot. — “Parfaitement, a-t-il répondu, aucun gouvernement et aucun parti ne songerait à changer le présent état de choses.”

La trempe des catholiques de Manitoba

On lit dans le *Manitoba* : D'après ce journal — *La Vérité*, de Québec — la population catholique de notre province n'a pas montré dans la lutte, la force de caractère qu'on aurait pu désirer.